



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Kebrat-Orecchioni, C. (2013). Animer à deux un débat électoral: l'exemple du duel Royal-Sarkozy (2 mai 2007). *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 98, 61-81.

<https://doi.org/10.5169/seals-978593>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Catherine Kebrat-Orecchioni, 2013

Animer à deux un débat électoral: l'exemple du duel Royal-Sarkozy (2 mai 2007)

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI

Université Lumière Lyon 2, ICAR
ENS, 15 Parvis René Descartes
BP 7000, 69342 Lyon Cedex 07, France
catherine.kerbrat-orecchioni@univ-lyon2.fr

Having been given, together with Patrick Poivre d'Arvor, the responsibility of hosting and moderating the TV debate held in 2007 between the first and second ballot of the French presidential election, with Ségolène Royal and Nicolas Sarkozy confronting each other, Arlette Chabot confessed that what she experienced then was something of a "nightmare", being treated like a "figurehead". We shall try to find out what such a feeling of frustration arose from, by looking into the nature of the particular tasks – mainly organizational – pertaining to the two hosts during the debate. We shall focus more particularly on the way Arlette Chabot proceeded, and how her intervening remarks were treated by the debaters. Finally we shall examine the power relationships set up between the two hosts while this very particular communication event was in progress.

Keywords: moderator, electoral debate, politeness, question, power relationships

1. Introduction

Près de quatre ans après l'événement, voici en quels termes Arlette Chabot, l'une des deux animateurs/animateuses (l'autre étant Patrick Poivre d'Arvor) du débat télévisé de l'entre-deux-tours des présidentielles françaises de 2007, se remémorait cette expérience (TF1 News, 18/02/2011):

J'ai dû en poser deux [questions] c'était un cauchemar absolu, j'avais l'impression d'être une potiche, c'est-à-dire qu'en même temps c'est formidable d'être là parce que c'est un moment très important dans une démocratie [...] et à la fin c'est la plus formidable expérience frustrante que j'aie vécu de ma carrière professionnelle.

Or il revient au chercheur en analyse du discours de tenter de rendre compte, de la façon la plus objective possible, des impressions subjectives éprouvées par les participants aux événements communicatifs soumis à investigation. C'est pourquoi il peut être tentant d'aller y regarder de plus près, pour essayer de voir ce qui a pu susciter chez l'animatrice, dans le déroulement de ce débat, un tel sentiment de frustration.

1.1 Un type particulier de débats: les duels de l'entre-deux-tours des présidentielles

Pour qui s'intéresse à la question des genres médiatiques, ce sous-genre bien particulier que constituent les débats où s'affrontent, à intervalle régulier (tous les sept puis cinq ans), les deux finalistes du premier tour des élections présidentielles, constitue un objet de choix du fait de l'importance de l'enjeu, mais aussi parce qu'il s'agit d'une sorte de rituel dont les règles sont à la fois

extrêmement rigides en ce qui concerne les aspects les plus formels du déroulement du débat, et totalement implicites en ce qui concerne la plupart des fonctionnements discursifs. Il revient donc au chercheur de dégager ces règles, dans leurs constantes comme dans leurs variations d'un débat à l'autre – chercheur qui a dans un tel cas la chance de pouvoir disposer du corpus complet (constitué à ce jour de six débats, s'échelonnant de 1974 à 2012), ce qui est très exceptionnel en analyse du discours ...

S'il existe beaucoup d'études sur les débats politico-médiatiques¹ et plus précisément sur les débats électoraux, elles portent presque exclusivement² sur le comportement des débatteurs (leur style communicatif, leurs stratégies argumentatives, etc.), au détriment des animateurs dont le rôle est évidemment secondaire (ils sont censés "s'effacer" pour laisser la vedette aux candidats), mais la présence néanmoins indispensable au bon déroulement du débat.

Rappelons rapidement la scénographie de ces débats, réglementée jusque dans ses moindres détails: quatre personnes sont présentes sur le plateau, c'est-à-dire deux dyades correspondant à deux rôles interactionnels ayant à accomplir des tâches bien différentes, la dyade des débatteurs (DEB) placés face à face (ce qui reflète la nature foncièrement conflictuelle de leur relation) et celle des animateurs (AN) assis côte à côte face au public, ce qui reflète à la fois le caractère proche et égalitaire de leur relation, et le fait que même s'ils ne s'adressent directement au public des téléspectateurs que dans les séquences d'ouverture et de clôture, c'est bien ce public qu'ils représentent dans le débat, occupant en quelque sorte la position de *médiateurs* entre les candidats et leurs électeurs potentiels.

Alors que les DEB forment une dyade conflictuelle, les AN constituent une dyade solidaire, comme le marquent l'usage du prénom (accompagnant toutefois le vouvoiement) par lequel les AN s'adressent généralement l'un/e à l'autre, ainsi que celui du "nous de solidarité" qui apparaît dès le début du débat de 2007:³

¹ Voir entre autres Trognon & Larrue (1994), Burger (2005), Kerbrat-Orecchioni (2011 et 2012); et sur le débat particulier qui nous intéresse ici: Charaudeau (2008), Fracchiolla (2008), Doury & Kerbrat-Orecchioni (2011), ainsi que les numéros 89 et 90 (2009) de la revue *Mots*.

² Quand ce n'est pas exclusivement... Par exemple, Pineira & Tournier (2009: 83) présentent en ces termes leur analyse lexicométrique de ce débat: "Le corpus comprend (journalistes exclus) 40'455 occurrences et 4'356 formes [...]". Exception notable: l'étude de Sullet-Nylander & Roitman (2010), qui est entièrement consacrée au rôle que jouent les animateurs dans les débats télévisés de l'entre-deux-tours des présidentielles françaises.

³ Les transcriptions d'extraits sont faites selon les principales conventions aujourd'hui en usage: / et \ pour une montée ou une chute intonative; (.) pour un bref silence; deux points (éventuellement répétés) pour un allongement; crochets droits pour un chevauchement de parole; majuscules pour une prononciation emphatique; esperluette pour signaler la continuité du tour.

AC: [...] alors évidemment nous sommes là avec Patrick Poivre d'Arvor/ hh pour euh faire en sorte que ce débat/ euh se déroule dans la plus grande clarté\

PPDA: [...] avec Arlette Chabot/ nous avons décidé de: de définir quatre grands chapitres/ euh de durée à peu près égale/ [...]

Il arrive certes qu'un AN s'exprime en *je*, mais l'exemple suivant d'une auto-correction suggère une certaine "préférence" pour le *nous* dans un tel contexte:

1995, G. Durand: monsieur Jospin vous avez là pour le coup/ un peu de temps de parole euh: d'avance/ ou de retard/ comme on veut/ (.) il f j'aimerais bien/ (.) nous aimerions bien/ que vous répondiez notamment aussi/ (.) en ce qui concerne [...]

Les deux animateurs doivent agir de conserve et se prêter mutuellement main forte pour assurer la bonne marche du débat, faire respecter l'agenda négocié au préalable avec les candidats et canaliser les débordements éventuels – sans doute ne sont-ils pas trop de deux pour ce faire, mais ils font tout de même d'une certaine manière double emploi, encourageant le risque de se marcher sur les pieds, risque qu'ils n'évitent pas toujours comme on le verra. Avant de décrire plus en détail leur comportement dans le débat de 2007, parcourons rapidement l'ensemble des débats pour voir en quoi consiste exactement leurs tâches.

1.2 Les tâches dévolues aux animateurs dans l'ensemble des débats de l'entre-deux-tours

Étant donné l'importance de l'événement, la gestion de ces débats est confiée à des journalistes expérimentés, dotés d'une compétence certaine dans le domaine politique: tel est leur *statut* professionnel⁴. Quant à la façon de concevoir leur *rôle* d'animateur, on constate d'importantes variations à ce sujet d'un débat à l'autre, ainsi que l'annonce déjà la présentation qu'ils effectuent du débat en 1974 et en 1981 (dans les deux cas les candidats sont Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand):

1974, A. Duhamel: notre rôle/ (.) à Jacqueline Baudrier\ et à moi-même/ (.) sera essentiellement/ (.) de veiller/ (.) au respect\ (.) du temps de parole (.) de chacun/ (.) et puis/ au au bon déroulement/ du débat\ (.) comme vous nous l'avez demandé/ nous nous interdirons naturellement/ (.) de poser/ (.) quelque question que ce soit/ (.) à l'un d'entre vous\ (.)

1981, J. Boissonnat: [...] Michèle Cotta/ journaliste à RTL/ et moi-même/ Jean Boissonnat/ (.) journaliste à l'Expansion/ et chroniqueur/ à Europe un\ (.) nous devons veiller/ à l'organisation/ à l'animation/ et au déroulement de ce débat\ (.) chaque candidat/ disposera/ de cinquante

⁴ Il ne s'agit donc pas d'animateurs professionnels comme c'est le cas dans l'étude de Chalvon-Demersay & Pasquier (1990).

minutes/ pour répondre aux questions que NOUS leur poserons/ (.) et qu'ils se poseront/ l'un à l'autre\ (.)

Dans tous les cas les animateurs ont d'abord pour tâche de "veiller au respect du temps de parole et au bon déroulement du débat" – tâche qui n'est pas très gratifiante et n'exige aucune compétence journalistique particulière. C'est surtout dans les questions que peut se manifester leur expertise, or curieusement, c'est un acte de langage qu'ils s'interdisent dans le premier débat, où ils abandonnent aux candidats jusqu'à la gestion des thèmes:

1974, J. Baudrier: est-ce que vous souhaitez/ continuer/ dans le domaine économique et social/

[...]

est-ce que vous souhaitez/ l'un et l'autre avoir un échange\ même bref/ de politique étrangère/ puisque c'était dans vos projets\

Le rôle des AN dans ce débat est donc extrêmement effacé, se réduisant à une demi-douzaine de brèves interventions qui portent toutes sur le temps de parole.

Tout change avec le débat de 1981, puisque les animateurs se déclarent non seulement maîtres à bord pour ce qui concerne la gestion des tours (s'excusant d'avoir à assurer la peu noble tâche de "tenir des comptes d'apothicaire") ainsi que des thèmes successifs, mais aussi autorisés à poser des questions aux candidats afin d'attiser la confrontation – et de fait ils ne se priveront pas, au cours de leurs nombreuses interventions (plus d'une centaine) de poser les questions qui fâchent, à la seule condition que cela n'entraîne aucune différence de traitement entre les candidats:

M. Cotta: monsieur Mitterrand/ est-ce qu'au fond/ vous ne reculez pas pour mieux sauter/

FM: mais madame Cotta/ [...] [vous vous trompez d'élection/

MC: est-ce que c'est pas une réponse un peu facile/

J. Boissonnat: [...] et je voulais vous demander/ monsieur Giscard d'Estaing\ si vous vous sentez prisonnier/ (.) des échecs/ (.) de votre septennat/ (.) et monsieur Mitterrand/ (.) si vous vous sentez (.) prisonnier/ des idées/ (.) que certains ont définies/ comme étant des idées/ collectivistes\

Le débat de 1988 est très comparable à cet égard, Elie Vannier affichant d'entrée la couleur: les animateurs feront "leur métier de journaliste" en posant toutes les questions "qui intéressent l'ensemble des téléspectateurs", déclaration qui montre qu'au cœur du problème qui nous intéresse, il y a la possibilité qu'ont les AN de poser des questions aux DEB, dans la mesure où cette activité leur permet d'une part, de faire la preuve de leur expertise de journalistes et d'autre part, de jouer leur rôle de médiateurs entre les candidats et les citoyens.

Les débats suivants sont à peu près sur le même modèle même si les animateurs marquent un certain retrait par rapport aux deux débats précédents, comme on le voit dans cette déclaration de 1995 où Guillaume Durand la joue "profil bas":

il ne s'agit en aucun cas\ vous vous en doutez\ d'une interview\ des deux candidats à la présidence de la République\ par les deux modestes journalistes que nous sommes

– mais s'il s'agit bien d'un débat entre les candidats et non d'une interview des candidats par les animateurs, il n'est pas pour autant interdit aux seconds de poser des questions aux premiers; ce que Poivre d'Arvor énonce en ces termes au début du débat de 2007:

PPDA: les règles seront les mêmes pour tout le monde/ c'est-à-dire même temps de parole/ euh mêmes questions/ les réponses je le suppose seront différentes/ hh avec Arlette Chabot/ nous avons décidé de définir quatre grands chapitres/ euh de durée à peu près égale/

Pour tenter d'élucider les raisons de la "frustration" évoquée par Arlette Chabot, il nous faut examiner de près la façon dont s'est déroulé ce débat, en confrontant nos observations d'une part, à la conception que les AN se font de leur mission (les animateurs – et plus particulièrement AC – parviennent-ils à gérer efficacement les tours des parole et les thèmes? parviennent-ils aussi à poser quelques questions et à en obtenir réponse?) et d'autre part, au principe valant pour tous ces débats selon lequel les deux animateurs (qui sont en l'occurrence deux "journalistes vedettes") doivent se trouver placés tout au long du déroulement de l'interaction sur un strict pied d'égalité.

2. Les animateurs dans le débat de 2007

Dans l'étude précédemment mentionnée (note 2), Sullet-Nylander & Roitman considèrent que les journalistes interviennent "très peu" dans ce débat. On leur doit pourtant pas moins de 58 interventions successives (hors échanges de salutations)⁵, le terme désignant ici tout bloc continu de prise de parole audible réalisé par l'un/et ou l'autre des deux AN⁶.

En termes de tours de parole cela représente approximativement⁷ 75 TP produits par PPDA contre 55 produits par AC – première indication du fait que

⁵ Notons que les transcriptions effectuées par les journalistes à l'issue du débat en donnent une image incomplète – ainsi la transcription proposée par *Libération* ne mentionne-t-elle que 36 tours de parole dus à PPDA et 15 dus à AC.

⁶ Les numéros des extraits présentés dans cet article correspondent à cette succession d'interventions.

⁷ Sur les problèmes que pose le découpage en tours du flux discursif, voir Constantin de Chanay & Kerbrat-Orecchioni (2010).

l'activité discursive d'Arlette Chabot est sensiblement moindre que celle de son collaborateur masculin.

2.1 Les tâches assurées par les AN

2.1.1 La gestion des temps de parole et des prises de tour

Prévu pour durer deux heures, ce débat dure en réalité 2h40: à cet égard les animateurs se montrent donc relativement laxistes. Il n'en est pas de même pour ce qui constitue un aspect décisif du fonctionnement de ce type de débat, à savoir l'égalité du temps de parole entre les deux candidat/e/s, ce à quoi les AN veillent de façon quasi-obsessionnelle, prenant très au sérieux ce rôle de "chronométrateurs" (auquel il est fait explicitement référence dans une vingtaine d'interventions) et de "distributeurs de tours":

(8) PPDA: Ségolène Royal comme vous avez rééquilibré votre temps de parole et et bien au-delà/(.) [...]

(17) AC: [Nicolas Sarkozy qui est (.) très (.) très en retard

(22) AC: [une heure vingt-quatre d'émission euh::&
PPDA: et vous avez [trois minutes de retard

AC: &[et vous avez encore trois minutes de retard

[et qu'il faut traiter beaucoup d'autres sujets

NS: [oui je je juste un mot [...]

Au début les choses ne se passent pas trop mal, les AN décernant même quelques satisfecit aux DEB ainsi qu'à eux-mêmes:

(5) PPDA: alors je précise que: pratiquement à la seconde près vous êtes à égalité de: de temps de parole/ euh je vous laisse répondre Nicolas Sarkozy et puis après [...]

(27) PPDA: [alors comme on a la chance d'être à peu près à trois quarts d'heure de temps de parole euh: l'un et l'autre

(32) PPDA: [alors vous avez réussi tous les deux [la prouesse

– mais cette fois on ne saura pas de quelle "prouesse" il s'agit exactement, car Royal interrompt brutalement PPDA pour se lancer dans la fameuse séquence digressive dite de la "saine colère"⁸:

⁸ Épisode que nous avons analysé ailleurs (Constantin de Chanay, Giaufret & Kerbrat-Orecchioni 2011).

(32) SR: [attendez (.) j'ai quelque chose [à dire (.) parce que là je pense
 PPDA: [justement oui (.) le temps
 d'antenne
 AC: [un un un mot puis euh et on
 enchaîne

Alors que AC a généreusement accordé "un mot" à SR, la séquence va durer plus de huit minutes ... Il faudra aux AN coalisés pas moins de quatre interventions successives pour parvenir à mettre le holà à ces débordements émotionnels pour leur faire aborder le dernier grand thème, celui de l'Europe et des relations internationales.

À partir de cet épisode mouvementé les animateurs auront de plus en plus de mal à maîtriser les événements. Plus le temps presse et plus s'accroît la pression qu'ils tentent d'exercer sur les débatteurs, mais avec un résultat mitigé:

(44) PPDA: [alors nous on va essayer de réduire l'écart entre vous deux là parce que

(53) AC: [vous aurez (.) trois minute:s chacun euh pour euh conclure tout à l'heure/ mais monsieur Sarkozy (.) Nicolas Sarkozy a déjà trois minutes de retard\ donc si vous voulez répondre sur ce sujet/ (.) Nicolas Sarkozy/ c'est juste pour respecter une égalité qui est importante

(Signalons au passage que Sarkozy "rendra bien volontiers ces trois minutes à madame Royal", ajoutant qu'il veut, lui, "être précis et concret" et qu'il "ne juge pas ça à la quantité", remarque qui vient quelque peu compromettre le caractère chevaleresque du sacrifice).

Comme il apparaît dans certains des exemples précédents, la gestion du temps de parole est indissociable de celle des thèmes.

2.1.2 La gestion des thèmes

Le pilotage thématique va s'exercer d'abord au niveau du script général du débat, découpé en "quatre grands chapitres de durée à peu près égale" comme PPDA le précise au début (en fait, le dernier chapitre, censé être consacré aux relations internationales, sera traité à la va-vite vu le retard accumulé):

(35) PPDA: il est vingt-trois heures et ce serait bien qu'on aborde les sujets internationaux

mais aussi au niveau des thèmes et sous-thèmes plus particuliers:

(13) PPDA: [pas trop longtemps parce que sinon on pourra pas aborder ni la santé/ ni: le logement/ ni les retraites ni les handicapés:

Les stratégies mises en œuvre par les AN pour obtenir une réorientation du thème sont variables. Ils peuvent par exemple alléguer l'établissement d'un point d'accord:

(48) PPDA: [alors puisque'on vous a presque mis d'accord sur ce sujet/ (.) on voudrait (.) aborder un sujet que: vous n'avez pas (.) auquel vous n'avez pas répondu au tout début

ou au contraire l'impossibilité patente d'en obtenir (inutile donc de s'obstiner):

(18) PPDA: [alors puisque (.) visiblement (.) on n'arrivera pas à vous mettre d'accord sur les retraites/ et: qu'on n'a pas les recettes donc de fiscalité/ donnez-nous euh Nicolas Sarkozy/ [...] [votre avis sur euh: la fiscalité

Ils peuvent aussi sauter sur l'occasion qui se présente:

(23) NS: la fiscalité (.) écologique\ (.) [ça (.) c'est très important&
PPDA: [ça nous permet de parler de
l'environnement et du pacte de Nicolas Hulot

en se permettant même au passage un discret mot d'esprit:

(44) SR: [...] si nous réussissons à réduire (.) les écarts entre pays riches et pays [pauvres (.) et je veux simplement
PPDA: [alors nous on va essayer d'réduire l'écart entre vous deux là parce que

2.1.3 La question des questions

Le script de l'interaction tel qu'il est explicité dans la première intervention de PPDA prévoit que les mêmes questions soient posées successivement aux deux candidats (mais "les réponses je suppose seront différentes", ajoute finement l'animateur). En fait l'application de ce principe s'avère assez aléatoire, car très vite le petit jeu des questions-réponses va se dérouler entre les DEB eux-mêmes, et les AN auront le plus grand mal à recadrer le déroulement du débat qui prend parfois des allures imprévues.

Il leur arrive certes de poser des questions plus ou moins générales ou précises, mais elles sont tout compte fait en nombre relativement restreint, et surtout inégalement réparties entre les deux AN: PPDA en pose en effet 10; quant à AC elle attaque fort, mais elle se voit contester d'entrée, par Nicolas Sarkozy, sa compétence de questionneuse:

(2) AC: bon alors la première question elle est simple c'est euh quelle présidente ou quel président serez-vous si vous êtes euh élu/ d'abord vous appartenez tous les deux à une nouvelle génération ensuite y a eu le quinquennat qui accélère un peu la vie politique française/ donc quel style voulez-vous donner à cette présidence et puis aussi quel(s) pouvoir(s)

selon vous doit avoir un président dans un monde euh moderne et quels contre-pouvoirs/ pouvez-vous (.) installer [Nicolas Sarkozy
 NS: [oui (.) bon pour une première question c'est: tout un panel de questions/ d'abord l'affaire de génération oui hm j'crois qu'i faut rester un p'tit peu calme là-d'ssus (.) euh nous sommes des quinquagénaires (.) dans l'entreprise c'est pas les tout jeunes (.) bon et je n'pense pas d'ailleurs que l'âge change quelque chose à l'affaire (.)

Ainsi AC se voit-elle reprocher non seulement de poser plusieurs questions à la fois mais aussi la non pertinence de sa remarque sur l'âge des DEB. Elle ne parviendra par la suite à poser que quatre autres questions, par exemple à propos de l'Iran:

(40) AC: vous croyez aux sanctions qui sont actuellement appliquées/ ou: est-ce qu'à votre avis i faudra: aller plus loin et de quelle manière
 NS: non: la politique des sanctions [...]

les trois autres s'effectuant en outre dans des conditions assez peu glorieuses. L'une d'entre elles ne fait en effet que rappeler une question posée antérieurement par SR:

(18) AC: et puis une question qui vous était posée tout à l'heure par Ségolène Royal [sur euh (.) les baisses d'impôt

une autre vient se greffer sur une question posée par PPDA:

(27) PPDA: [...] qu'est-ce qu'on peut faire pour que chaque enfant (.) ait un accès égal euh à à à (ait) la chance égale à l'école dans sa famille un accès égal euh à la culture\
 AC: et à quoi doit servir l'école aujourd'hui\

et la dernière n'apporte pas grand chose au développement d'un thème dont SR se charge très bien elle-même:

(42) SR: d'abord sur le Darfour/ (.) en effet je pense que la communauté internationale est beaucoup trop inerte (.) je pense que des pressions doivent être faites: sur la Chine (.) y compris euh sur la menace: de boycott des jeux olympiques/ (.) [pour justement &
 AC: [vous êtes favorable à l'idée du boycott
 SR: &je ne suis pas favorable au boycott mais je pense qu'il faut [euh: poser la question (.) pour que ça bouge (.)
 AC: [poser le problème

— tout se passe donc comme si AC était en quelque sorte dépossédée de la possibilité d'infléchir le cours du débat par les questions qu'elle pose, et par là même de la possibilité de mettre à profit son expertise de journaliste. L'analyse confirme donc bien l'impression qu'elle exprime dans la citation qui sert de point de départ à cette étude: si AC est responsable non pas de deux mais de cinq questions, son collègue masculin en produit le double, et surtout

les questions qu'elle parvient à produire ne sont pas très "heureuses" (au sens où l'on parle d'un énoncé *felicitous* ou *infelicitous* en théorie des *speech acts*).

Signalons pour terminer sur ce point que l'expertise journalistique peut également se manifester dans cet autre type d'acte de langage qu'est le "rappel historique", mais la seule occurrence qu'on en trouve est due à PPDA (qui éprouve d'ailleurs le besoin d'en adoucir la formulation par un conditionnel et deux minimisateurs):

(9) PPDA: Ségolène Royal et: Nicolas Sarkozy je voudrais juste faire un (.) petit rappel historique depuis 1974/ c'était le lendemain du premier choc pétrolier/ et c'était justement le premier (.) grand (.) débat entre deux candidats (.) à la finale de la présidentielle/ [...]

Mentionnons enfin un dernier rôle qui revient en principe aux animateurs mais qu'ils exercent en fait très rarement dans ce débat: celui de clarifier à l'intention des téléspectateurs les propos des DEB, en leur demandant des précisions (on peut noter là encore en (16) les précautions prises par PPDA):

(16) AC: [Ségolène Royal (.) sur le même thème/ sur les: [sécurités/ sur ces trois thèmes\

SR:

[oui:

PPDA: et d'une manière peut-être encore un peu plus précise\

(51) AC: par référendum/ c'est ça que vous voulez dire/

2.2 Le rapport de places entre les AN et les DEB

Les activités de gestion sont généralement réalisées sous la forme de requêtes (injonctions de prendre la parole ou de la léguer, de répondre sur tel ou tel point, etc.), or la requête est un acte "menaçant" pour la face du destinataire, donc en principe un marqueur de position haute, ce qui vient partiellement rééquilibrer le rapport de places entre les DEB (qui occupent bien évidemment la vedette dans ces débats) et les AN. Mais la valeur "taxémique" d'une requête dépend d'un certain nombre de facteurs, dont la nature particulière de sa formulation ainsi que la façon dont elle est traitée par l'interlocuteur⁹.

2.2.1 La formulation des requêtes par les animateurs

Si les questions sont très généralement exprimées de façon directe dans ce débat, il n'en est pas de même pour les requêtes – sauf exception bien sûr:

⁹ Sur les Face Threatening Acts et autres "taxèmes" (marqueurs de la relation verticale), ainsi que sur les différents types de softeners (adoucisateurs des FTA dans la théorie du *face-work*), voir Kerbrat-Orecchioni (1992 et 2011) pour une application au cas des débats politiques.

(7) PPDA: alors veillez les uns et aux autres à [ne pas prendre trop de temps d'avance

(10) PPDA: [la réponse sur les 35 heures
AC: [Ségolène Royal

(57) AC: Ségolène Royal/ (.) conclusion/

Ces rares exemples mis à part, on constate que les AN mettent à profit toute la panoplie des "adoucisseurs" que la langue met à leur disposition pour "polir" leurs injonctions, à commencer par la formulation indirecte (la requête va prendre les apparences d'une demande de permission, d'une suggestion, d'une question ou d'une assertion), mais aussi divers procédés tels que les modalisateurs ("je crois", "peut-être", "quand même") ou les minimisateurs ("petit", "un peu", "juste"), les excuses et les justifications, ou bien encore ce que l'on peut appeler une "clause de non coercition", ces différents procédés étant cumulables. Quelques exemples:

(31) PPDA: [permettez-nous (.) de passer (.) à un autre sujet

(48) AC: vous n'avez pas répondu je crois au début sur les institutions

(14) AC: [on peut revenir sur la sécurité [peut-être

(39) PPDA: puisqu'on parle de l'équipe du monde peut-être que: un mot sur l'Iran quand même

(30) AC: alors euh [i i faut évidemment parler quand même de sujets internationaux

(24) AC: Ségolène Royal est-ce qu'on peut terminer un peu sur l'environnement

(35) AC: [est-ce que vous pouvez terminer Ségolène Royal et ensuite [parler un tout petit peu de l'Europe

(47) AC: [hm un p'tit peu d'politique pour terminer

(52) PPDA: [...] une petite question personnelle quand même un petit peu au début

(26) PPDA: [(euh là) on va clore ce chapitre (.) provisoirement si ça ne vous gêne pas (.) [parce que sinon on n'a- on n'avancera pas sur les autres

(34) PPD: vingt-trois heures est-ce qu'on peut passer à un autre sujet qui est le sujet de l'Europe/ qui est un sujet: important aussi/ [...]

(47) PPDA: [pardonnez-nous (.) on a eu:h du temps de parole à respecter

(36) PPDA: [pardonnez-nous de ne poser que des questions mais/ (.) l'Europe c'est vraiment important hein

Le dernier exemple est particulièrement cocasse: ces excuses apparaissent comme bien excessives, étant donné que c'est non seulement le droit des AN mais leur devoir que de poser des questions. Par leur comportement

"hyperpoli" et les infinies précautions qu'ils prennent vis-à-vis des candidats, les AN semblent renoncer à une position haute que leur fonction leur permettrait pourtant à certains égards — même si on les sent parfois au bord de l'exaspération, comme dans ce passage où PPDA se permet très exceptionnellement une critique envers SR:

(21) PPDA: [allez on on parle des impôts s'il vous plaît parce qu'on n'a pas bien::
 SR: &on en revient (.) à la réforme des institutions parce que je crois en effet [que moi si je souhaite
 PPDA: [oui mais si vous répondez pas aux questions sérieusement on va (.) là on parle (.) [des impôts et puis après on va
 AC: [on finit sur la fiscalité [on reviendra au (XXX)
 SR: [sur la fiscalité ma priorité
 sera [...]

cet exemple illustrant aussi la difficulté que les AN peuvent avoir, même en conjugant leurs forces, à se faire obéir.

2.2.2 Le traitement par les DEB des questions et requêtes des AN

Comme bon nombre des exemples précédents l'illustrent, les AN ont les plus grandes peines du monde à faire respecter leurs injonctions concernant les réponses qu'ils attendent à leurs questions, le traitement des temps et des tours de parole, ou les thèmes qu'ils souhaitent voir traiter, étant sans cesse obligés de revenir à la charge et de multiplier les rappels à l'ordre. Il arrive que Ségolène Royal conteste carrément le diktat des AN:

(14) AC: on peut revenir sur la sécurité après [peut-être (XXX)
 [pour terminer sur la création d'entreprise
 PPDA: [oui sinon on n'va pas avoir
 SR: [on a deux heures donc euh ne nous impatientons pas

 (47) PPDA: Ségolène Royal et [Nicolas Sarkozy
 SR: [attendez (.) s'il [vous plaît (.) il faut (.)
 (é-) (.)
 PPDA: [oui oui mais
 [pardonnez-nous (.) on a euh: du temps d'parole à à respecter
 SR: [ben écoutez hein on a encore du temps/ on a encore beaucoup de temps\
 PPDA: non vous savez il est déjà (.) d- onze heures/ (.) vingt-trois\ (.)
 donc on est (.) largement en retard\ simplement [comme on arrive (.) un
 tout p'tit peu à vous mettre d'accord sur ce sujet/
 SR: [simplement (.) je voudrais
 (.) est-ce que permettez que je termine sur ce sujet
 AC: [terminez oui
 PPDA: [hmm

Il arrive aussi qu'elle les amène à capituler au moins provisoirement, comme dans l'exemple précédent et les suivants:

(25) SR: [vous avez une approche
 PPDA: [si ça ne vous gêne pas là on va peut-être
 SR: & quand même [très approximative (av-)
 PPDA: [on on peut peut-
 SR: vous permettez
 PPDA: oui [bien sûr vous lui (apprenez)
 SR: [vous avez une approche très approximative [...]

(30) AC: [i faut évidemment parler quand même [de sujets internationaux
 SR: [je voudrais juste dire que&
 AC: alors quelques secondes
 SR: & (.) je voudrais dire aux femmes (.) qu'elles n'auront pas besoin
 d'aller devant les tribunaux (.) [...]

Ce n'est souvent qu'à force d'obstination que les AN parviennent à leur fin – en ce qui concerne par exemple la question de savoir s'il faut changer les institutions, posée dès la quinzième minute et reformulée dix minutes plus tard, ce n'est qu'à l'extrême fin du débat que l'on obtiendra les réponses des DEB:

(48) PPDA: [alors puisqu'on vous a presque mis d'accord sur ce sujet/ (.)
on voudrait/ (.) aborder un sujet que: vous n'avez pas (.) auquel vous
n'avez pas répondu au tout début c'est sur euh sur les institutions/ faut-
il ch- passer d'la cinquième à la sixième (.) République/ (.) d'une part/
[et avec quelle majorité voilà\ (.)&
 AC: [hm un p'tit peu d'politique pour terminer (.) voilà
 PPDA: & avec quelle majorité\
 AC: alors (.) euh si: vous n'avez pas répondu je crois au début sur les
institutions/ [si i faut effectivement qu'la République (.) alors
 SR: [non non j'voulais encore parler des femmes mais ce sera
[pour un autre débat
 PPDA: [non là (.) on va être trop en retard
 AC: [on va finir sur les femmes mais monsieur Sarkozy a deux minutes
 trente de retard donc i faudrait qu'i puisse euh rattraper aussi ce retard
 afin que l'égalité soit respectée [(.) donc ce tout petit mot
 NS: [non moi je considère qu'i n'faut pas
changer euh les institutions de la République

La principale raison du malaise des AN est sans doute la difficulté manifeste qu'ils ont à canaliser le débat et à conserver la maîtrise de son déroulement (il arrive même à plusieurs reprises que leurs interventions soient totalement recouvertes par le flux discursif émanant des DEB), SR étant assurément la plus indocile des deux (difficile vraiment de la stopper sur sa lancée!). En ce qui concerne le duo des AN, il semble toutefois que PPDA soit un peu mieux traité que sa collègue, laquelle se fait, comme on l'a vu plus haut, dès le début rabrouer par Sarkozy; notons en outre que PPDA est le seul auquel un DEB (en l'occurrence NS) s'adresse explicitement:

(16) NS: [...] pour répondre précisément (.) aux trois (.) euh préoccupations qui étaient les vôtres [monsieur Poivre d'Arvor]

Mais venons-en à la relation qui s'instaure au sein de la dyade des AN.

2.3 La relation entre les co-animateurs

Rappelons d'abord que le dénombrement des tours de parole produits respectivement par PPDA (75) et AC (55) fait apparaître une certaine suprématie du premier sur la seconde. Plus précisément, parmi les 58 interventions dénombrées, 18 sont prises en charge par PPDA seul et 7 par AC seule, les autres interventions (soit un peu plus de la moitié) étant co-construites. Corrélativement, une dissymétrie apparaît entre les deux AN en ce qui concerne leur comportement dans l'usage des pronoms de première personne: 9 "nous" et 6 "je" chez PPDA, mais un seul "nous" et un seul "je" chez AC, qui hésite donc beaucoup plus que son collègue à s'impliquer dans son discours, que ce soit en son nom personnel ou en tant que porte-parole du duo des AN.

2.3.1 La gestion de l'ouverture

(1) AC: [bonsoir à tous]
 PPDA: [bonsoir à tous]
 AC: bonsoir euh Ségolène Royal
 SR: bonsoir
 PPDA: bonsoir Nicolas Sarkozy
 NS: bonsoir
 AC: alors vous êtes évidemment très nombreux/ nous l'imaginons/ ce soir/ pour suivre ce débat/ en France/ euh mais aussi à l'étranger/ [...] alors évidemment/ nous sommes là/ avec Patrick Poivre d'Arvor/ hh pour euh faire en sorte que ce débat/ hh se déroule dans la plus grande clarté\
 PPDA: et bien sûr les règles seront les mêmes pour tout le monde/ c'est-à-dire même temps de parole/ euh mêmes questions/ les réponses je le suppose seront différentes/ hh avec Arlette Chabot nous avons décidé de: m de définir quatre grands chapitres/ euh de durée à peu près égale
 [...]
 PPDA: alors tout de suite le premier grand thème/ (.) Arlette Chabot\
 AC: bon alors la première question elle est simple [...]

Il revient aux deux AN d'ouvrir le débat en commençant comme il se doit par les salutations, avec une adresse d'abord collective (notons le parfait chevauchement de parole: phénomène de "chorus") puis individuelle, chaque AN saluant à tour de rôle le/la DEB de son sexe, qui répond. C'est ensuite la présentation à deux voix des principes du débat, AC commence et PPDA enchaîne en co-énonciation ("et bien sûr [...]"), reprenant en écho le "nous" de sa collègue: tout se passe donc pour le mieux, les deux AN s'exprimant à l'unisson. Mais comme il faut bien qu'ils parlent "à tour de rôle" (le chevauchement de parole peut difficilement se poursuivre au-delà des salutations initiales), c'est le principe du *ladies first* qui va au début s'appliquer, et cela jusqu'à l'entrée dans le vif du sujet (après un bref préambule sur "l'état

d'esprit" dans lequel se trouvent les candidats): AC sera chargée de poser la première question; mais chargée *par PPDA*, qui lui octroie la parole: comme dans tout rituel de galanterie, c'est à l'homme que revient l'initiative de "s'effacer" devant la femme.

2.3.2 Le "corps" de l'interaction

Parmi l'ensemble des interventions assurées par l'un et/ou l'autre des AN, la moitié à peu près (soit une trentaine) sont co-construites. On y rencontre donc abondamment ces phénomènes de *coénonciation* (Jeanneret 1999) ou de *construction collaborative du tour* (Lerner 2004) qui vont permettre aux deux DEB de former une *coalition* (Bruxelles & Kerbrat-Orecchioni 2004) et de se prêter mutuellement main forte pour mieux parvenir à leurs fins:

- (14) PPDA: [Nicolas Sarkozy
AC: [Nicolas Sarkozy: (.) peut-être sur les entreprises et puis
répondre à la question que Patrick avait posée
- (16) AC: [Ségolène Royal (.) sur le même thème/ sur les: [sécurités/ sur
ces trois thèmes\
SR: [oui:
PPDA: [et d'une manière peut-être encore un peu plus précise\
- (17) PPDA: [alors il y a quelques minutes de différence (.) entre vous/ (.)
au détriment de Nicolas Sarkozy/ donc (.) vous pouvez
[répondre
NS: [oui ça c'est un point [extrêmement important
AC: [et aussi sur la fiscalité puisque vous n'avez
pas répondu tout à l'heure si vous le souhaitez\
(33) PPDA: on va laisser [(.) répondre Nicolas Sarkozy
AC: [Nicolas Sarkozy répondre

Ces coalitions sont particulièrement utiles dans les "zones de turbulence" du débat:

- (35) PPDA: [est-ce que vous nous permettez de parler [de l'Europe (xx) oui
AC: [est-ce que vous
pouvez terminer Ségolène [Royal et ensuite [parler un tout petit peu
de l'Europe
SR: [je termine ça parce que
NS: [ça me paraît [important effectivement
SR: [non (.) je je je pense que
c'est
PPDA: [xx il est vingt-trois
heures et ce serait bien [(qu'on aborde) les sujets internationaux
AC: [(xxx) voilà (.) madame Royal (.) [est-ce qu'on peut terminer
là-dessus&
SR: [juste (.) (xxx) bien sûr
bien sûr
AC: &et [enchaîner ensuite sur la question européenne

On constate toutefois en y regardant de plus près que dans ces interventions collaboratives c'est le plus souvent PPDA qui est en position d'attaque, AC se

3. Conclusion

Au moment où se déroule le débat de 2007, Arlette Chabot comme Patrick Poivre d'Arvor sont des journalistes de premier plan dans le paysage audiovisuel français, et c'est à ce titre qu'ils ont été choisis pour participer à un événement qui par l'importance de l'enjeu et de l'audience devrait représenter pour eux une sorte d'apothéose; mais le paradoxe est que justement, dans un tel contexte, leur talent de journaliste n'a guère à être mobilisé dans les activités qu'ils ont à accomplir.

Notons d'abord qu'à aucun moment (à la différence de ce qui se passe dans certains débats similaires antérieurs) les AN ne se permettent la moindre ébauche de prise de position personnelle vis-à-vis des problèmes abordés par les DEB. Leur compétence de journalistes ne peut éventuellement se manifester qu'à travers les questions qu'ils leur posent et qui présupposent en principe une certaine connaissance des dossiers. Or on a signalé le nombre relativement faible de ces questions par rapport à la durée globale de l'interaction: 10 pour PPDA et 5 pour AC. La grande majorité des échanges se passent au-dessus de leur tête; dès la septième minute en effet, une fois que les deux DEB ont successivement répondu à la question inaugurale sur leur conception respective de la fonction de président de la République, au terme de la réponse de SR on assiste à ceci:

SR: [...] euh: monsieur Nicolas Sarkozy (.) vous rendez-vous: estimez-vous une partie/ (.) pour une part responsable/ (.) de la situation dans laquelle se trouve (.) la France (.) aujourd'hui\

NS: ben puisqu'une question m'est posée j'crois qu'la moindre des courtoisies c'est d'y répondre est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement/ oui madame Royal\ (.)

et il en sera de même tout au long du débat: le jeu des questions-réponses se déroulera pour l'essentiel directement entre les deux adversaires, sans passer par l'entremise des journalistes. Quant aux rares questions qu'ils parviennent à poser, il s'agit le plus souvent de questions extrêmement générales et banales: ce sont plutôt des sortes de balises délimitant les séquences thématiques, qui n'exigent en rien d'être un spécialiste averti des questions politiques de l'heure.

Dans l'ensemble des questions posées par les AN il convient de faire un sort particulier à la toute première, celle qui survient à la fin de la présentation du débat par AC puis PPDA:

(1) PPDA: [...] mais: auparavant juste un petit mot pour essayer de détendre l'atmosphère sur votre état d'esprit aux uns et aux autres euh Ségolène
 Royal vous vous sentez: comment
 SR: très bien (.) [très fière&
 PPDA: [concentrée/
 SR: &d'être ici très heureuse merci
 PPDA: Nicolas Sarkozy
 NS: mh concentré parce que¹⁰ [...]

Cette question "personnelle" (qui vise à faire apparaître les candidat/e/s comme des "personnes" douées d'affects) est reprise à la fin par PPDA sous une autre forme:

(54) PPDA: [alors (.) hhh (rire) (.) j- j- juste avant qu'on: qu'on fasse cette conclusion/ eu:h (.) une petite question personnelle quand même un petit peu au au début/ (.) euh: ça fait voilà maintenant plus d'deux heures deux heures euh et demie que [vous&
 AC: [deux heures et demie
 PPDA: &débattez ensemble/ c'est la première fois que vous vous retrouvez: pendant cette campagne/ c'est la première fois d'puis quatorze ans/ (.) euh n- n- nous avec Arlette Chabot on avait tendance à penser que vous aviez des points communs: (que) vous aviez que étiez euh un peu rebelles:/ (.) rési- dans votre propre camp/ euh ré- résistants combattants (.) qu'est-ce que vous pensez l'un de l'autre: (.) mh: commençons par vous Nicolas Sarkozy

La réaction à cette petite innovation introduite dans le script routinier de ces débats électoraux¹¹ ne sera pas la même de la part des deux candidats: Sarkozy va jouer le jeu et répondre en vantant les mérites de sa "concurrente" (et non "adversaire") dont il "respecte le talent et la compétence"; mais la question va faire chou blanc auprès de Royal:

SR: moi je: je m'abstiens de jugement personnalisé\ (.) parce que je crois que: le débat politique c'est d'abord euh un débat d'idées\ (.)

Cette tentative plus ou moins heureuse de "personnaliser" et d'"humaniser" le débat relève en tout cas incontestablement d'une activité d'*animation* (au sens où on la voit à l'œuvre dans d'autres types plus communs de formats télévisuels), mais elle reste confinée aux deux séquences liminaires. Le reste du temps, AC et PPDA se consacrent essentiellement à des tâches organisationnelles. Sortes d'adjudants du dialogue entre les candidats, ils sont souvent contraints de revenir à la charge pour se faire obéir face à des troupes excessivement indociles et indisciplinées — on a vu que les DEB (Royal surtout) avaient une fâcheuse tendance à s'agripper à leur tour de parole; à s'appesantir sur le thème en cours, ou au contraire à glisser de l'un à

¹⁰ Notons que dans sa réponse Sarkozy reprend et justifie, en bon élève qu'il essaie d'être tout au long du débat, le mot soufflé par PPDA ("concentré parce que [...]").

¹¹ Cette innovation va dans le sens de la tendance générale actuelle (dont les manifestations restent dans ce débat très limitées et circonscrites) à la personnalisation (voire à la "peopolisation", Charaudeau 2008) de la politique.

l'autre sans crier gare; ou même, dans les moments de haute tension, à traiter comme nulles et non avenues les tentatives effectuées par les AN, sur un ton presque implorant, pour tenter de recadrer le débat (à fortiori les DEB traitent-ils systématiquement par le mépris leurs injonctions purement gestuelles).

D'ailleurs, quand, au moment de la clôture, PPDA remercie en ces termes les deux débatteurs:

(58) PPDA: eh bien à notre tour de vou:s remercier: tous les deux d'avoir
(.) animé ce débat dans tous les sens du terme

on peut se demander s'il ne faut pas voir une touche d'ironie dans l'emploi qu'il fait du verbe "animer", dont il souligne la polysémie: tout en félicitant les DEB de la vivacité de leurs échanges (ils nous ont offert un débat "animé"), peut-être suggère-t-il aussi que par leur indocilité ils ont en quelque sorte spolié les AN d'une partie de leurs responsabilités de gestionnaires de l'interaction.

On peut plus largement se demander si les principaux "animateurs" (dans tous les sens du terme) de ce débat ce ne sont pas finalement les débatteurs, les journalistes étant quant à eux réduits au rôle de *régulateurs* ou de *modérateurs* de l'interaction: il s'agit moins d'y mettre de l'animation que de l'ordre et du calme. Le fait que ce rôle soit occupé par deux titulaires augmente leurs chances d'y parvenir, mais cela risque aussi d'aggraver la confusion, en cas de tiraillements dans le co-pilotage.

Non seulement les AN se voient en grande partie relégués dans la fonction peu gratifiante de distributeurs de tours et de temps de parole (ayant les yeux rivés sur le chronomètre qui affiche "on line" le temps consommé par les deux candidats), mais il leur arrive d'être entravés dans l'accomplissement de cette tâche par le comportement des DEB, par exemple lorsque Ségolène Royal fait la sourde oreille à leurs injonctions ou refuse d'obtempérer:

(41) PPDA: Ségolène Royal sur l'immigration
SR: d'abord sur le Darfour/ (.) en effet je pense que [...]

ou lorsque Nicolas Sarkozy s'autoproclame législateur du débat (il se plaît à administrer à son adversaire des leçons de méthode en lui reprochant son manque de clarté, ses imprécisions et son vagabondage permanent), se montrant en cela solidaire des AN tout en empiétant sur leurs prérogatives.

On peut donc comprendre le sentiment de "frustration" éprouvé les animateurs officiels du débat, et surtout par l'animatrice (qui dans sa déclaration citée au début de cet article souligne ce paradoxe: au lieu de l'expérience "formidable" à laquelle elle s'attendait, ce fut en fait pour elle une expérience formidablement frustrante ...). Toutes les observations convergent en effet pour aboutir à la conclusion qu'elle y est moins bien traitée encore que son collègue masculin: elle produit moins d'interventions en solitaire, et dans les

interventions cogérées sa participation se ramène souvent à de simples bribes balbutiées; peinant à faire entendre sa voix, elle subit même quelques rebuffades: ses interventions étant souvent "*infelicitous*", il n'est pas étonnant que cette expérience ait été vécue par Arlette Chabot comme une expérience malheureuse.

Pire, elle occupe au sein de la dyade des AN une position sensiblement inférieure à celle de PPDA, ce qu'il est évidemment tentant de ramener à un problème de "genre" (au sens cette fois de l'anglais *gender*), en notant par exemple que le terme de "potiche" qu'utilise AC pour décrire ce "cauchemar" est un substantif exclusivement féminin ... Notons toutefois que si ce schéma inégalitaire semble s'être plus ou moins reproduit dans le débat de 2012 (où Laurence Ferrari produit nettement moins d'interventions que son co-équipier David Pujadas), on peut difficilement l'identifier dans les trois débats antérieurs animés par une dyade mixte.

Il serait intéressant de savoir comment PPDA, lui, a vécu l'événement, et comment l'ont perçu les téléspectateurs en fonction de leurs éventuels préjugés sexistes. De telles considérations ne sont certes pas à écarter, mais pour l'analyste de discours l'objectif est avant tout de chercher à comprendre comment les effets de réception viennent s'ancrer dans la matérialité discursive, qu'il/elle a pour tâche d'analyser de la façon la plus minutieuse et rigoureuse possible.

BIBLIOGRAPHIE

- Bruxelles, S. & Kerbrat-Orecchioni, C. (2004). Coalitions in polylogues. *Journal of Pragmatics* 36, 75-113.
- Burger, M. (2005). La complexité argumentative d'une séquence de débat politique médiatique. In: M. Burger & G. Martel (éds.), *Argumentation et communication dans les médias* (pp. 51-79). Québec: Nota bene.
- Chalvon-Demersay, S. & Pasquier, D. (1990). *Drôles de stars, la télévision des animateurs*. Paris: Aubier.
- Charaudeau, P. (2008). *Entre populisme et peopolisme. Comment Sarkozy a gagné!* Paris: Vuibert.
- Constantin de Chanay, H. & Kerbrat-Orecchioni, C. (2010). Les interruptions dans les débats médiatiques: une stratégie interactionnelle. *Pratiques* 147/148, 83-101.
- Constantin de Chanay, H., Giaufret, A. & Kerbrat-Orecchioni, C. (2011). La gestion interactive des émotions dans la communication politique à la télévision: quand les intervenants perdent leur calme. In: M. Burger, R. Micheli & J. Jacquin (éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias. Analyse des discours politico-médiatiques contemporains* (pp. 25-50). Bruxelles: DeBoeck.
- Doury, M. & Kerbrat-Orecchioni, C. (2011). La place de l'accord dans l'argumentation polémique: le cas du débat Sarkozy/Royal. In: *A contrario* 16, 63-87; édition numérique <http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2.htm>
- Fracchiolla, B. (2008). L'attaque courtoise: de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007. In: S. Heiden & B. Pincemin (éds.), *JADT 2008*:

- actes des 9e Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles* (pp. 495-507). Lyon: PUL.
- Jeanneret, Th. (1999). *La coénonciation en français*. Berne: Peter Lang.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales, t. II*. Paris: A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2011). Politesse, impolitesse, "non-politesse", "polirudesse": aperçus théoriques et application aux débats politiques. In: G. Held & U. Helfrich (éds.), *La politesse verbale dans une perspective romaniste* (pp. 93-116). Francfort: Peter Lang.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2012). Analyser du discours: le cas des débats politiques télévisés. *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, publié par EDP Sciences (www.linguistiquefrancaise.org), DOI <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100338>.
- Lerner, G. (2004). Collaborative turn sequences. In: G. Lerner (ed.), *Conversation Analysis. Studies from the first generation* (pp. 225-256). Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Pineira, C. & Tournier, M. (2009). Ségolène Royal entre François Bayrou et Nicolas Sarkozy. Approche lexicométrique. *Mots* 89, 83-104.
- Sullet-Nylander, F. & Roitman, M. (2010). De la confrontation politico-journalistique dans les grands duels politiques télévisés: questions et préconstruits. In: M. Burger, J. Jacquin & R. Micheli (éds.), *Les médias et le politique. Actes du colloque "Le français parlé dans les médias"*, Lausanne, 1-4 septembre 2009. Lausanne: Centre de linguistique et des sciences du langage <http://www.unil.ch/clsl/page81503.html>.
- Trognon, A. & Larrue, J. (1994). Les débats politiques télévisés. In: A. Trognon & J. Larrue (éds.), *Pragmatique du discours politique* (pp. 55-126). Paris: A. Colin.